

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER: Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES:
Valais et de Bex à Villeneuve 10 ct. le mm.
Suisse 13
Étranger 22
Réclames: Canton 27
Suisse 27
Mortuaires 27

Encore la houille blanche

II

Si le Valais de 1900 avait eu au gouvernement un homme de génie, assez perspicace pour percevoir l'avenir et entrevoir l'extraordinaire fortune promise à l'électricité dont la production industrielle venait de commencer, il n'aurait jamais disposé d'assez de puissance pour arracher une décision d'engager dans ce but des fonds importants.

Il eut réussi peut-être à convaincre le Conseil d'Etat. La conversion du Grand Conseil aurait pris plus de temps, mais la consultation populaire eut été une entreprise sans espoir.

Pour les premières créations d'usines au fil de l'eau, les investissements exigeaient plusieurs millions de francs dès que la force produite atteignait quelques milliers de CV.

Puis, on ne voyait guère, à cette époque, de possibilités étendues de vendre le courant et, surtout, on ne soupçonnait pas encore l'ampleur des gains promis aux producteurs d'énergie électrique.

L'usine de la Massa était créée pour le percement du Simplon, celle de Gampel pour la fabrication du carbure, celle de Chippis, pour la métallurgie.

Qu'est-ce que le canton avait à voir dans la nouvelle industrie, avec la situation et les conceptions de la fin du XIXe siècle? Fribourg aménageait des forces hydrauliques pour les transports, c'est-à-dire pour un but précis d'intérêt public.

Il faut se résigner au fait accompli. Les regrets ne réparent rien.

L'ère des usines au fil de l'eau a pris fin. La période des barrages ne permet guère à un canton aussi pauvre que le Valais de rattraper le temps perdu.

Les investissements d'aujourd'hui se chiffrent par dizaines et centaines de millions.

Pour participer en majoritaire aux Sociétés puissantes qui aménagent les hauts bassins — Dixence, Simplon, Mauvoisin — l'Etat devrait mobiliser des sommes impressionnantes dont le peuple n'oserait guère approuver l'emprunt, même si on lui en démontrerait la rentabilité.

Du moins l'Etat du Valais a-t-il été l'un des premiers cantons à légiférer sur la matière, et la loi de 1898 règle les concessions de forces hydrauliques.

Cette loi constate que, si les eaux du Rhône sont propriétés du canton, celles des rivières, torrents et canaux appartiennent aux communes.

Entre autres dispositions importantes, elle définit par 99 ans la durée maximum des concessions accordées, et prévoit, pour l'Etat et les communes intéressées la possibilité de racheter à dire d'experts les usines ou toutes autres constructions établies en vue de l'utilisation des forces produites.

Ainsi le Valais, qui n'a pas eu l'audace de réaliser en temps utile la mise en valeur de ses ressources, pourra se racheter à l'expiration des concessions. Etat et communes deviendront, s'il leur plaît, propriétaires d'usines vers la fin de ce siècle et au début du prochain.

La loi de 1898 précise les limites des redevances annuelles pour les concessions ac-

cordées par l'Etat, c'est-à-dire pour les eaux du Rhône.

Une clause mal respectée est celle de l'article 16, prévoyant que « dans la règle, le siège social des sociétés concessionnaires devra être fixé dans le canton. »

Or, les principales, la Lonza, l'EOS, l'Aluminium de Chippis, ont leur siège ailleurs qu'en Valais et ce fait prive le canton de revenus et de profits qui devraient lui revenir.

Seulement dix-huit ans plus tard, en 1916, la Confédération légiférait sur l'utilisation des forces hydrauliques.

Si la loi valaisanne de 1898 est aujourd'hui dépassée, la loi fédérale appelle non moins impérieusement une révision.

Cet acte confère notamment à la Confédération des droits régaliens sur les forces qui sont nécessaires à ses entreprises, dont les CFF, et cela moyennant l'indemnité dérisoire de un franc par cheval-an.

La charge principale en incombe au Valais qui touche à ce titre 67,000.— par an, au lieu de Fr. 800,000.— environ que lui procurerait l'énergie cédée sous l'empire de la loi.

En fixant le taux maximum de la redevance applicable à la force produite, la loi fédérale a cependant permis au canton du Valais de prélever un impôt spécial juxtaposé aux taxes des communes.

Dans les circonstances actuelles, l'Etat ne saurait aller plus loin sans attenter aux droits des communes, comme nous le verrons prochainement.

M.

UNE VENTE AUX ENCHERES
PEU BANALE
A ESTAVAYER

La vache à « Gugu »
s'est vendue 40 centimes

La manifestation de l'Union romande
des agriculteurs
s'est déroulée dans l'ordre
et le calme

(De la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »)

Nous avons relaté ici-même que l'Union romande des agriculteurs (U. R. A.) avait convoqué ses membres en assemblée générale à Estavayer pour le mardi 13 février, profitant par la même occasion d'empêcher, par un déplacement massif de ses adhérents, la vente juridique d'une vache appartenant à M. Auguste Maeder, dit « Gugu ».

Un tract violent et lyrique accusait le conseiller fédéral Rubattel et son secrétaire, M. Péquignot, d'engager la lutte contre la paysannerie romande. Rappelons que cette vache sacrée devait être saisie pour non-paiement d'une amende infligée pour non-livraison de lait lors de la grève de novembre 1947.

Mardi, dans la douceur d'un avant-printemps, Estavayer était calme et seuls quelques cars et automobiles étrangers promenaient leur présence insolite dans les rues.

L'assemblée générale

Vers 10 heures cependant, de très nombreux membres de l'U. R. A. arrivèrent au Casino où avait lieu l'assemblée. Elle se déroula très normalement. On entendit successivement M. Charles Magnin, président de l'U. R. A., M. Daniel Carrard, d'Echallens, qui est en quelque sorte le père spirituel du groupement, l'abbé Laurent, curé de Lully, et le docteur Broccard, président de l'Union des producteurs valaisans.

On épousa l'ordre du jour : comptes, projets, etc. La séance, qui reprit l'après-midi, fut suivie avec attention par une nombreuse affluente de paysans broyards qu'accompagnaient des délégations des cantons de Neuchâtel (environ une cinquantaine d'agriculteurs, du Val-de-Ruz), de Vaud, de Genève et du Valais.

A 15 h. 10, un cortège menait au son du tambour les participants du Casino au domicile de M. Auguste Maeder où se pressaient déjà de nombreux badauds ravis de profiter des premiers effluves du printemps.

La ferme de « Gugu » avait été décorée de drapeaux et un haut-parleur égrenait des mélodies romandes très connues. On fleurait une atmosphère

de bonhomie champêtre et l'on vit arriver un défilé égayé de fanions romands, un jeune Valaisan portant même stoïquement la matze traditionnelle.

La réunion se déroula sous un soleil attendri et en écoutant les discours de M. R. Colliard, député agrarien de Châtel-St-Denis (qui n'est pas membre lui-même de l'U. R. A.), de M. Koller et de M. Carrard.

Percu comme une aiguille dans un tas de foin, l'huissier qui devait procéder à la mise juridique arriva enfin et la vache (« Charmante », c'est son nom), fut adjugée pour le prix de... 40 centimes à la délégation valaisanne qui, seule, avait le droit de miser, une entente s'étant faite pour qu'aucun agriculteur présent ne tente une enchère.

Le ruminant fut extrait de l'étable et promené parmi les rangs des participants et, à en juger par les regards amusés des connaisseurs, le prix donné n'était vraiment pas cher.

Vers 16 h. 30, l'assemblée se disloqua après que les dirigeants eurent exhorté la foule à se serrer les coudes et à être unie pour affermir de plus en plus la communauté paysanne.

Les délibérations du matin comme celles de l'après-midi eurent d'ailleurs ce même thème : la force par l'union et le bonheur par la solidarité.

Nous ne reviendrons pas sur les revendications de l'U. R. A. qui sont déjà connues. Il nous suffira de dire que cette manifestation se déroula dans le calme et l'ordre. Le président avait d'ailleurs ouvert la séance du matin en rappelant ces prescriptions.

Il est difficile en quelques mots de donner une impression juste de cette réunion massive. Cependant, il nous semble, après avoir entendu les paroles du député Colliard que devant l'incompréhension rencontrée en haut lieu, un mouvement d'opinion de toute la paysannerie romande se dessine. Les partis traditionnels pourraient compter de nombreuses défections lors de prochaines élections.

Le climat de la réunion d'Estavayer fut joyeux, mais on sentait tout de même qu'une sourde irritation existe et que le groupement qui se réalisera sous le patronage de l'U. R. A. pourrait devenir solide, conscient de sa force réelle et des moyens de l'appliquer.

Un communiqué de l'U. R. A.

Le comité de l'Union romande des agriculteurs communique ce qui suit :

Mardi a eu lieu à Estavayer-le-Lac la mise de la vache de M. Auguste Maeder, condamné à une amende pour instigation à la grève du lait. Deux offres ont été faites, la première à 38 centimes et la deuxième à 40 centimes. La vache a été vendue à ce prix.

Ajoutons que la vente de cette vache a été ordonnée par le Département fédéral de l'économie publique à la suite des amendes qui avaient été prononcées contre les membres du comité de l'U. R. A., pour infractions commises envers les ordonnances fédérales. Il s'agit de la grève du lait de l'année 1947.

De jour en jour

« NOUS VOULONS VOIR TOUT LE MONDE HEUREUX » déclare M. Truman
L'Allemagne et le Japon entre l'enclume et le marteau

« Nous voulons voir tout le monde heureux ». C'est en ces termes que le président Truman a résumé mardi devant des jeunes reours venant d'Europe et du Canada pour suivre leur entraînement militaire aux Etats-Unis, la politique étrangère américaine.

Mais que de sacrifices ne faut-il pas concéder pour réaliser, bien minime cependant, cet idéal qui ne sera jamais atteint sur cette pauvre terre. Il y aura toujours, en effet, les mécontents, les ambitieux, les orgueilleux pour se désolidariser du prochain et même pour lui nuire. Cet état de chose règne aussi bien entre les individus qu'entre les nations.

Aussi les Etats-Unis, pour atteindre ce but, c'est-à-dire, éviter un conflit mondial qui ne peut entraîner que ruines et malheurs pour tous, s'apprêtent-ils à déclencher une nouvelle offensive diplomatique.

Ils se proposent de mettre en garde l'Union soviétique et ses satellites contre les opérations sur le modèle de la Corée, aux Balkans ou n'importe où ailleurs. Le correspondant écrit que les FU l'année dernière avaient fait en Asie des différences entre les régions qui devaient être défendues par l'Amérique, — Alléoutes, Japon, îles Ryukiou et les Philippines — et les autres territoires. La Corée ne devait pas être défendue et les Russes y ont pénétré. Le gouvernement américain use maintenant de différents moyens pour avertir la Russie. M. Perkins, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, se trouve présentement en Yougoslavie. Le ministre de l'air, M. Finletter, et M. McGhee, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Orient et l'Afrique, sont en Turquie. La flotte américaine de l'Atlantique manœuvre en Méditerranée. Il y a eu cinq explosions atomiques au Nevada. Tous ces événements sont un avertissement à l'adresse de l'URSS.

Le vieux dicton « Si vis pacem para bellum » prend ainsi toute sa signification. A Washington, on se rend très bien compte de la menace latente que crée la puissance communiste avide et impatiente de diriger le monde. La déclaration de M. John Foster Dulles en est certainement inspirée.

Le prochain objectif des communistes soviétiques est d'obtenir le contrôle de la capacité industrielle de l'Allemagne et du Japon. S'il pouvait disposer du Japon et de l'Allemagne, le communisme soviétique serait en mesure de réaliser le programme de domination mondiale préparé par Staline il y a 25 ans.

Voyons un peu ce qui se passe dans ces deux pays encore occupés et qui n'attendent que l'agrément de la Russie pour reprendre une vie nationale normale.

En Allemagne, M. MacCloy, haut-commissaire américain, a publié mercredi son dernier rapport trimestriel de l'année 1950. Il constate que le peuple allemand dans sa grande majorité et en dépit d'une certaine opposition, est disposé à participer à la défense de l'Europe. M. Mc Cloy considère comme extrêmement urgent et important pour les puissances occidentales et la

République fédérale une contribution économique allemande à cette défense. La part allemande à cette défense sera une des données des plus grands problèmes à résoudre. Il pense qu'en dépit des divergences d'opinions entre les partis politiques et les groupes particuliers d'Allemagne, les Allemands, dans leur grande majorité, finiront par se prononcer en faveur du monde libre en apportant leur contribution à la défense commune.

M. McCloy traite alors de la possibilité de la participation allemande à la défense économique. Il relève que les puissances occidentales ont surtout besoin, à part le charbon et l'acier allemands, de produits chimiques, de pièces détachées de machines, d'appareils électrotechniques, d'instruments et de machines-outils. L'Allemagne est le seul pays de l'Europe occidentale dont le potentiel économique n'est pas encore utilisé au complet et c'est encore un des rares pays qui dispose encore d'une main-d'œuvre qualifiée. La situation pourrait devenir très difficile si l'Allemagne occidentale ne contribuait pas à la défense économique de l'est de l'Europe. Sans doute, les matières premières devraient être réparties à l'avenir en tenant compte de cette défense. La plupart de ces matières sont indispensables à l'industrie allemande.

Il va de soi qu'on exigera à l'avenir certains sacrifices matériels de la part de la population allemande, en particulier des impôts plus élevés qui seraient nécessaires non pas seulement à la défense envisagée, mais aussi pour assurer la stabilité de la monnaie. Naturellement qu'une contribution militaire éventuelle de l'Allemagne à la défense occasionnerait de fortes dépenses. Une grande partie de ces charges financières devrait être supportée par la République fédérale.

Au Japon, le duel entre les alliés et l'URSS est encore plus incisif si nous en croyons le communiqué suivant :

Au Conseil allié pour le Japon, le représentant américain a accusé mercredi l'Union Soviétique de vouloir abuser de ce conseil pour des « raisons inavouées ». Le délégué soviétique avait remarqué auparavant que le général Mac Arthur remilitariserait le Japon pour développer ses plans agressifs en Asie, et en particulier en Corée. L'ambassadeur américain Sebald qui présidait a lancé un rappel à l'ordre au porte-parole russe, le major général Kislenko, qui avait dit que l'Amérique créait au Japon une réserve de police para-militaire et organisait de nouvelles fabriques de matériel de guerre. Ces usines devraient soutenir les efforts alliés en Corée. Le représentant russe a remarqué que l'île d'Okinawa était employée comme base militaire et navale américaine pour la guerre en Corée. La déclaration du général Mac Arthur sur un armement limité du Japon est une violation flagrante de l'accord de Potsdam.

L'ambassadeur Sebald a rétorqué que les déclarations du général Kislenko devaient couvrir les paroles d'un député communiste qui s'était élevé à la diète contre l'occupation.

Collège Ste Marie, - Martigny

Internal et external pour jeunes gens
Enseignement primaire, moyen et commercial

Nouvelles étrangères

Un procès peu banal en France

LE FAMEUX ESCROC LEON PAGE le faux évêque de Tibériade qui prêcha et confessa à Genève DOIT REPONDRE DE SES ACTES DEVANT LE TRIBUNAL DE BOURG

(De la N. R. L.)

On se souvient du passage à Genève, il y a quelques mois déjà, d'un individu habilement déguisé en évêque et qui prêchait la bonne parole comme s'il n'avait fait que cela durant toute sa vie. Il avait été reçu au bout du lac avec tous les honneurs dus à son rang, jusqu'au moment où l'on s'aperçut que son excellence n'était en réalité qu'un vulgaire escroc.

Ce personnage réussit à passer la frontière, mais il n'aura pas été bien loin. Les dépêches françaises nous apprennent en effet ce qui suit :

Au cours d'offices, il avait quelques entorses à la liturgie

Aujourd'hui mercredi est jugé, à Bourg, Léon Page, 40 ans, alias Armand-Léon-Marie Bellet de Marrat, « évêque de Tibériade ».

Ce procès ne manquera pas de faire grand bruit, car le faux ecclésiastique a dupé de nombreuses personnes dans la région. De belle prestance, l'« évêque » a officié, prononcé avec éloquence des sermons dans plusieurs églises de la région de Genève, confessé aussi, dit-on, et été reçu dans les plus grandes familles.

Mais on ne peut tout connaître... Le faux évêque, au cours d'offices, fit quelques entorses qui ne pouvaient tromper les gens avisés. La police fut avisée discrètement et l'« évêque » fut arrêté, en mars 1950, au bureau de poste de Bourg, au moment où, en civil, il téléphonait à Genève.

L'imposteur le prit de haut et déclara être un prêtre véritable, apparenté à la cour de Belgique, ce qui fut reconnu faux. On trouva sur lui une calotte et un rabat violet, ainsi qu'une bague épiscopale. Le reste des vêtements sacerdotaux fut récupéré dans une valise mise en consigne à la gare de Lyon-Perrache.

Il simule la folie

Quelques jours après son arrestation, Léon Page simula la folie. Après avoir avalé un somnifère, il s'attaqua à coups de pied et de poing aux inspecteurs qui l'interrogeaient et fut difficilement maîtrisé. Par la suite, il montra plus de sagesse.

Léon Page, né à Saint-Symphorien-de-Hainaut (Belgique), qui venait de Genève au moment de son arrestation, fait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement belge parce que recherché pour collaboration.



RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

Le juge d'instruction de Bourg a retenu contre lui les chefs d'accusation suivants : fabrication et usage de faux passeports ; abus de confiance, vols (contestés par l'inculpé), infraction à la police des étrangers.

Le faux évêque de Tibériade sera défendu par Me Quaire, du barreau de Lyon.

Un scandale financier en Grèce

Un nouveau scandale financier passionne depuis hier la Chambre grecque. Il met en cause le député libéral vénizéliste Efangelos Averof qui, en décembre dernier, comme ministre de l'économie nationale, aurait passé pour le compte de l'Etat, une commande de 5000 tonnes de sucre sans respecter la procédure légale pour les fournitures publiques. Le préjudice subi par le trésor dépasserait cinq milliards de drachmes et les consommateurs seraient également lésés.

La Chambre a demandé la constitution d'une commission d'enquête.

Le centre plastiriste et les populistes tsaldaristes unissent leurs efforts pour faire la lumière sur ce scandale, dont la politique n'est pas exclue. Le centre plastiriste, en discréditant les libéraux vénizélistes, consolide sa position, tandis que les populistes y voient une revanche sur les libéraux qui firent passer en haute cour l'ancien ministre populiste Hadjipanos.

LES MINISTÈRES TCHÉCOSLOVAQUES SOUS LE CONTRÔLE DE BERIA ?

La « Wiener Tageszeitung », organe du Volkspartei (populiste catholique), rapporte que depuis une semaine, tous les ministères tchécoslovaques sont pratiquement placés sous le contrôle de Béria. Ce journal croit pouvoir préciser que l'ancien chef de la police soviétique est arrivé mercredi dernier à l'aérodrome de Prague.

UN OURS INTERVIENT DANS LA CONVERSATION

Un amateur canois de radio était récemment en train de s'entretenir avec l'opérateur d'une station météorologique du Groenland, à l'aide de son appareil à ondes courtes. Soudain, la conversation fut interrompue et l'amateur danois entendit un coup de feu retentir dans son récepteur.

Mais, peu après, l'interlocuteur groenlandais reprenait la conversation, racontant qu'un ours polaire venait d'entrer dans sa station. Il saisit son fusil chargé et eut la chance de pouvoir tuer l'ours, avant qu'il ait passé à l'attaque.

Grave épidémie de méningite en Egypte

1000 cas de méningite cérébro-spinale se sont déclarés à Kharthom. Une commission spéciale se réunit aujourd'hui au ministère de l'hygiène du Caire pour examiner un appel du gouvernement soudanais annonçant également que l'épidémie s'étendait au Soudan et demandant une aide à l'Egypte.

Pour parler anglo-suisse Augmentation des relations commerciales

Le Board of Trade annonce dans un communiqué que des délégations représentant les gouvernements britannique et suisse se sont rencontrées à Londres pour examiner les accords de commerce et de paiements pour l'année se terminant le 29 février 1952. Au cours des discussions qui ont eu lieu entre le 23 janvier et le 12 février, les deux délégations « se sont mises d'accord sur

les contingents qui seront accordés par le Royaume-Uni et par la Suisse à l'importation des articles qui n'ont pas encore été libérés des restrictions imposées à leur importation en Suisse ou dans le Royaume-Uni ». Ces contingents, ajoute le communiqué, « faciliteront, espère-t-on, un accroissement du commerce dans les deux sens ».

Le communiqué ajoute qu'un certain nombre de questions financières ont été également discutées. « L'accord monétaire », précise le communiqué, « sous sa forme modifiée en novembre dernier à la suite de l'entrée de la Suisse dans l'Union européenne de paiements, reste en comptes transférables ».

Une déclaration de M. Letourneau « Le bloc allié est solide »

Dans un discours prononcé à Château-Cu-Loire, M. Letourneau, ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, a déclaré notamment : « Nous laissons à l'Indochine ce qu'il y a de meilleur des nôtres. Nos soldats accumulent là-bas une somme d'héroïsme extraordinaire. Nous nous maintiendrons en Indochine, car nous y avons des devoirs. Le bloc des amitiés alliées est solide et, a conclu M. Letourneau, si jamais aucune faille ne s'y produit, il y a des chances pour que la paix mondiale soit préservée ».

Nouvelles locales

Bientôt le dernier acte du procès des fortifications

Le réquisitoire de l'auditeur s'en prend à ces mauvais chefs militaires

La séance de mardi après-midi du procès des fortins a été consacrée aux réquisitoires de l'accusation contre la direction militaire supérieure des travaux. C'est le colonel Farner, auditeur, qui a la parole.

Il souligne que le juge d'instruction a eu à faire face à un travail considérable, et il est bien compréhensible que quelques points de l'accusation ont dû être abandonnés au cours du procès, et cela aussi bien pour les entrepreneurs que pour la direction des travaux. Il est fort difficile de déterminer dans tous les cas la culpabilité ou l'innocence des prévenus. Il faudra bien entendu tenir compte des circonstances pour le jugement.

Le commandant de la division pouvait croire à la compétence de son chef de génie, le col. von Gunten et se fier à lui. Ce dernier a cause de sa formation professionnelle et militaire, aurait dû reconnaître les difficultés qui se présentaient. Il aurait dû signaler au chef de la division tous les embarras. Le colonel von Gunten devait être conscient de ses hautes responsabilités et il aurait dû se poser la question s'il était en mesure d'y faire face.

La situation sur les chantiers était intenable. La surveillance était de la compétence des bureaux de construction militaire ; mais les chefs de chantiers n'étaient pas en permanence sur les lieux de travail et ils s'occupaient de plans au bureau. Il est pourtant étrange qu'on n'ait pas mis suffisamment de gens compétents à la disposition du colonel von Gunten, et cela malgré les réclamations. De janvier 1942 à avril 1944, le colonel von Gunten n'était disponible que 3 à 4 jours par semaine. Le premier lieutenant Daucher le remplaçait comme chef de génie et il est à nouveau étrange qu'on ait chargé le premier lieutenant Daucher de travaux supplémentaires. Malgré son zèle, il est clair que le premier lieutenant Daucher n'avait pas la formation professionnelle requise. Et c'est pourquoi le colonel von Gunten en porte la responsabilité. Il aurait dû se rendre compte de la déficience d'un certain nombre de plans en les examinant attentivement.

La situation empira au moment des constructions, il aurait été temps alors de congédier le colonel von Gunten comme chef de génie. Au lieu de cela, on a eu recours à une solution de compromis en lui adjoignant, dès avril 1944, le colonel Fein. Le colonel von Gunten n'a pas été mis suf-

fisamment au courant de la situation lorsqu'il reprit la direction des travaux ; on a négligé entre autres de lui parler de l'incompétence de certains chefs de chantiers.

Puis l'auditeur présente le problème des crédits. La deuxième division devait ériger autant d'ouvrages que possible dans un secteur facile à défendre. Les crédits étaient insuffisants pour tous les projets si bien qu'on a fait des économies là où il ne fallait pas, entre autres en utilisant du matériel de déblai pour le bétonnage. Le chef de génie aurait dû faire part de cette situation au commandant de la division et demander une assistance.

Au début du service actif, il n'y avait pas d'instructions générales pour l'érection d'ouvrages. Il fallait tout préparer et organiser tout d'abord le service de constructions de l'armée.

Le colonel von Gunten savait comment bétonner et il savait aussi ce qu'est du béton de bonne qualité. De plus, il a été instruit pendant un trimestre par son prédécesseur, le colonel Muller qui l'a parfaitement mis au courant. L'instruction a révélé que les colonels Fein et Guggisberg étaient au courant de la préparation du ciment. Le premier lieutenant Daucher, alors tout jeune lieutenant, n'était pas, malgré toute son ardeur, le chef qualifié pour remplacer le chef de génie en cas de nécessité. Le diplôme d'ingénieur du lieutenant Pedrini témoignait que celui-ci n'était pas novice dans l'art des constructions de fortifications.

Il n'est pas exact que la direction supérieure des travaux de la division était complètement abandonnée à elle-même. Le chef de génie de l'armée a publié toute une série d'ordres et d'instructions sur la construction des fortifications, sur l'utilisation de béton de qualité et sur l'application des normes de la Société suisse des ingénieurs et architectes. On peut qualifier la non observance de ces ordres d'insubordination. La méconnaissance des ordres ne peut pas entrer en ligne de compte car tous les prévenus avaient connaissance de l'existence de ces instructions ou du moins auraient dû s'y intéresser. Au début, ces expériences sur la résistance du béton ont été faites à la deuxième division. Plus tard, elles ont été négligées et le colonel von Gunten ne les a jamais exigées bien qu'il eut connaissance de leur importance.

Le chef de génie est responsable de tout et doit veiller à une organisation ad hoc. En persévérant, le colonel von Gunten aurait certainement pu obtenir une amélioration de la situation. Il est certaines responsabilités qu'un chef de génie ne peut abandonner à des subordonnés. Ainsi par exemple, les colonels Fein et von Gunten auraient dû veiller à ce que l'on fasse des essais sur la résistance à la pression. C'est le colonel von Gunten qui porte la responsabilité principale des travaux de la 2e division. Il a laissé aller les choses et il n'a pas instruit suffisamment ses subordonnés. Il aurait dû exiger expressément du béton de qualité dans les contrats et il est concevable que les entrepreneurs ont pu croire qu'un béton ordinaire suffisait. Les chefs des bureaux de constructions de la division, le premier lieutenant Daucher et le lieutenant Pedrini, n'ont pas reçu d'instructions pour l'utilisation d'agrégats pour le bétonnage.

Juridiquement, c'est l'article 61 du Code pénal militaire pour insubordination qui doit être pris



FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

Trygve Gulbranssen

Le salut du « Gaard »

traduit directement du norvégien par Greta Prozor

Roman



Elle s'appelait Jonetta et venait du village de Söstu, sous le Mont de la Vierge. Chaque année, à la même époque, vers le milieu d'avril, elle faisait ce même trajet à l'occasion de l'anniversaire de sa grand-mère, qui demeurerait à l'est de la contrée ; elle allait lui porter ses vœux et un petit paquet.

Il lui était une fois arrivé une aventure dont elle se souvenait encore, bien qu'il y eut aujourd'hui exactement six ans de cela. Alors qu'elle marchait dans l'avenue, elle avait aperçu soudain une femme, montée sur un cheval, qui s'approchait d'elle. Elle avait eu peur car l'amazone était Mademoiselle Elisabeth de Borgland, et elle voulut se cacher derrière un arbre. Mais Elisabeth l'en empêcha et lui cingla les oreilles de sa cravache pour la punir de ne l'avoir pas saluée d'une révérence. Elisabeth était morte maintenant ; pourtant la peur serrait encore le cœur de Jonetta chaque fois qu'elle passait par là.

Tout à coup la fillette sursauta et s'arrêta net. Ses mains raidies par la terreur se crispèrent sur sa poitrine, comme si elle voulait empêcher son cœur d'éclater. Une femme grande et droite comme la Demoiselle de Borgland, et montée comme elle sur un cheval, avait débouché au fond de l'avenue. Or, les gens disaient qu'après sa mort on avait revu Elisabeth chevauchant au crépuscule... Mais, en plein jour, l'apparition était étrange... Jonetta se mit à trembler ; il lui sembla l'entendre le sifflement de la cravache. Elle se coula derrière un arbre de l'avenue et ferma les yeux. Quand elle les rouvrit, le cheval et sa maîtresse

passaient près d'elle : c'était Adelheid Björndal. La fillette la regarda s'éloigner. Elle avait souvent entendu parler d'Adelheid et de son merveilleux cheval anglais au pelage de satin, que personne à Björndal n'avait la permission de monter excepté Syver Bakpaa, le vieux palefrenier du domaine. Et que ne disait-on pas d'Adelheid, le soir au coin du feu, quand les vieux parlaient à voix basse ? Un peu partout dans les chaumières on tenait le vieux Dag pour un personnage de légende, mais on se chuchotait que sa belle-fille Adelheid était une magicienne et une sorcière...

Jamais on n'avait vu femme si belle : il émanait d'elle comme un parfum de fleur, et ses robes, fines et soyeuses, scintillaient. Quand elle recevait des invités elle se couvrait de bijoux d'or étincelants et portait des vêtements ajustés. Elle marchait lentement parlait à voix basse, quelle que fût son humeur. Elle ne partageait pas la chambre de son époux, mais avait élu domicile dans la

« chambre des demoiselles », en souvenir d'une tante de son mari qui y avait passé de nombreuses années. Cette « chambre des demoiselles » était pleine de bibelots de valeur que les servantes avaient horriblement peur de casser.

Adelheid était la fille d'un major de dragons qui lui avait appris à monter à cheval, et elle était presque aussi savante qu'un pasteur, parce que son grand-père était évêque.

On disait encore que cette femme était si courageuse qu'elle n'avait pas poussé le moindre cri à la naissance de ses enfants, mais aussi qu'elle était si dure avec son mari qu'il n'osait plus l'approcher. Un jour, elle était partie dans la forêt, accompagnée d'une seule vieille chienne, et avait marché si loin qu'aucune femme n'aurait osé la suivre. Elle ne ressemblait à personne. Alors que depuis huit ans elle était la maîtresse du domaine de Björndal, sa réputation n'avait fait que s'étendre.

Le jour où Jonetta la vit, elle allait faire visite

à sa tante Eléonore Ramer, qui s'était installée à Borgland à la mort du vieux colonel de Gall, l'hiver précédent. Lorenz le fou, frère du colonel, était le seul descendant de la famille qui vivait encore à Borgland, car après la mort du colonel, aucun domestique n'avait voulu rester au gaard. Ils prétendaient tous qu'il s'y passait des choses surnaturelles, par exemple, qu'on y voyait des revenants.

Eléonore Ramer, après un court séjour à Borgland à la Noël, s'était dit que le domaine était bien mal en point, qu'il allait tomber en ruine puisque plus personne n'y demeurerait que Lorenz le fou. Le vieux Dag, lui, ne l'entendait pas de cette oreille. Il savait l'état des finances de tante Eléonore peu brillant et pensa qu'il serait bon de prévoir pour elle un domicile. Ce fut pourtant en plaisantant à demi qu'il lui demanda un jour si elle aurait envie de s'installer à Borgland et de s'occuper de l'entretien de la maison. A la grande surprise de Dag, elle accepta tout le suite, déclarant qu'elle aurait raison des revenants et que cela lui plairait.

Dag avait alors fait venir de la ville les meubles de la tante Eléonore et elle avait pris possession du gaard aussi naturellement que si elle y avait toujours vécu.

et considération. Les chefs de génie de la 2e division se sont rendus coupables de façon continue. La mise en danger par violations répétées des règles de l'art de la construction est exprimée clairement par l'article 229 du même Code. L'accusation de gaspillage de matériel (article 73) et celle de gestion déloyale (article 144) sont abandonnées.

L'auditeur s'est arrêté ici. Il terminera son réquisitoire, qui a duré 4 heures jusqu'ici, mercredi matin, et conclut en requérant les peines.

Les débats prendront fin cette semaine. Puis, après une pause, le tribunal de division rendra son jugement.

**Après l'assassinat de Zurich
Un témoin a vu le meurtrier**

Grâce aux appels lancés dans la presse, l'ouvrier qui avait été vu dans le voisinage du lieu de l'assassinat avec sa bicyclette s'est annoncé à la police. Il ne peut s'agir du meurtrier, mais l'ouvrier sera un témoin précieux car il a vu distinctement l'assassin. Le témoin avait parké son vélo à la clôture du jardin proche du No 55 de la Sonneggstrasse. Vers midi moins dix, il entendit ouvrir la porte du jardin de la maison du crime et en vit sortir un homme qui marchait sans hâte. Voici le signalement de cet individu : âge environ 30 ans, taille 175 à 180 cm., stature moyenne, teint basané, manteau brun-rouge piec-de-poule et chapeau foncé; il s'agissait probablement d'un homme de couleur.

**Dans le tragique sillage
des avalanches**

Evacuation de Disentis

Les autorités communales de Disentis ont ordonné mardi soir l'évacuation de 69 familles comprenant 350 personnes de la partie du village de Disentis menacée par les avalanches. Depuis lundi, un mètre et demi de neige est tombé et la couche atteint maintenant 3 mètres de haut. Les travaux de déblaiement se poursuivent. Le trafic ferroviaire entre Disentis et Coire a été maintenu et celui vers Sion sera rétabli dans la journée.

A Pianolondo

On évacue à 4000 m3 la masse de neige, de terre et de rocher, sans compter les arbres, qui s'est abattue sur la ligne du Gothard, à l'entrée du tunnel de Travi, dans les gorges de la Biaschina. Les équipes d'ouvriers travaillent jour et nuit à enlever les débris. Ce n'est pas seulement une avalanche, mais plutôt un éboulement qui s'est abattu sur la ligne. Un excavateur ou bulldozer est entré en action. La ligne est coupée sur une distance de 130 m. On pense que le trafic pourra reprendre vendredi au plus tard. Le service de transbordement par autocar se fait toujours entre les gares de Lavorgo et de Bodio.

Après l'évacuation d'Airolo

300 à 400 personnes ont quitté Airolo pour se rendre à Göschenen. Les autorités communales et de nombreux habitants sont logés à l'Hôtel du Gothard, à Göschenen, les autres ont été hébergés dans de petits hôtels ainsi que chez des particuliers. La troupe renforcée d'Airolo a pris ses quartiers dans la maison d'école de Göschenen.

Husen évacué

Sur ordre des autorités, les habitants de Husen, dans le Meiental, canton d'Uri, ont été évacués sur Wassen, une avalanche ayant rasé le dernier reste de forêt qui offrait une protection à de nouvelles descentes de neige.

Les forêts du Meiental ont gravement souffert des avalanches.

La situation à Campo Vallemaggia

Le village de Campo Vallemaggia est depuis 4 jours, comme Bosco-Gurin, complètement isolé du reste du pays. Vers midi, le maire, descendu jusqu'à Cerentino, communiquait que le village de Campo Vallemaggia lui-même, n'a pas souffert des avalanches. Elles sont tombées en grand nombre mais ont seulement emporté des arbres. Plusieurs maisons du village ont été évacuées par précaution. La route est hors d'usage et sera probablement pendant plusieurs mois. Les vivres suffisent, il manque seulement du pain et du pétrole. Le maire a ajouté avoir vu en route des avions et il lui a semblé qu'ils jetaient des paquets.

**Les ailes suisses au secours
des sinistrés**

Le ravitaillement des hameaux et villages par avions est en plein activité sur les deux versants des Alpes. Des vols de reconnaissance ont révélé que les habitants d'Albinasca et de Nante, dans la Léventine, n'ont besoin de rien. Ils ont répondu que chez eux tout était dans l'ordre et qu'il n'y avait ni malades ni blessés. De Brugnasco, dans la Léventine, des vivres ont été parachutés. En plus de Brugnasco, du pain et des vivres ont été lancés sur les hameaux de Villa, Ossasco, Fontana et Ronco, dans le Val Bedretto. Ronco a reçu en plus du matériel d'éclairage qui avait été réclamé. D'autres opérations ont comme but Daigra dans le Val Blenio. Les habitants qui sont isolés sur l'alpe ont été fournis de denrées alimentaires.

Campo-Vallemaggia réclame des vivres et du pétrole; un avion avec tout le nécessaire a pris

l'air mercredi matin. En même temps, des vivres ont été parachutés pour le hameau Bagni di Craveggia, dans le Val Ossernone, juste à la frontière italienne.

Nouvelles locales

**La journée de la fraise
à Saxon**

Dimanche, au Casino de Saxon, plus de 600 citoyens, membres de l'UPV, se sont réunis pour une grande journée de la fraise.

Nos cultivateurs sont en effet désireux d'empêcher le renouvellement de la situation désastreuse de l'an dernier et ils s'y prennent assez tôt pour tâcher d'assurer à leur récolte un écoulement normal et un prix rémunérateur. A cet effet, ils ont élaboré en fin d'assemblée, des pétitions au Conseil fédéral et au Conseil d'Etat, demandant à nos autorités leur appui total. Ils réclament l'introduction d'un contrôle des prix et de la qualité qui aille du producteur au consommateur et la participation des producteurs à l'action de la bourse des fruits et des légumes.

Mais l'UPV, ne s'est pas borné à des revendications. Elle a fait œuvre constructive en présentant à ses membres deux conférences fort intéressantes sur l'assainissement de la culture de la fraise.

Il y a en effet une dégénérescence de nos plants de fraisier qui se traduit par un abaissement de la production. On récolte, en Valais, une moyenne de 700 gr. de fruits par m2, alors qu'en Hollande on peut tabler sur 1 kg. 200 pour la même surface.

Les remèdes? La sous-station fédérale de Châteauneuf et la station cantonale d'horticulture s'efforcent de les mettre au point: sélection plus poussée, lutte antiparasitaire, étude de nouvelles variétés. Il appartiendra ensuite aux agriculteurs d'appliquer ces mesures pour que cette culture de-

vienne satisfaisante tant du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif.

Les deux conférenciers, MM. Perraudin et Cyprien Michelet, furent longuement applaudis pour leurs brillants exposés.

Et cette journée de la fraise, rondement dirigée par M. le Dr Broccard, s'acheva sur une intéressante discussion sur divers problèmes touchant à notre agriculture. J.-L. P.

**Le centre séduinois
de pasteurisation**

Chacun connaît l'activité intense qu'a déployée le Centre séduinois de pasteurisation de jus de fruits pendant la dernière campagne d'utilisation des fruits non conformes aux exigences du commerce et de la conservation.

Malgré les augures pessimistes qui suivirent le gel printanier, malgré toutes les difficultés qu'il fallut surmonter pour mettre sur pied le Centre séduinois, l'expérience a été concluante.

Elle le fut tout d'abord grâce à la persévérance des « pionniers » spécialement de M. Loutan Alphonse, qui ne se laissèrent pas décourager par les débuts difficiles. Mais les bonnes volontés ne manquèrent pas.

Ce fut la Fédération valaisanne des Producteurs de Vins « Provins », par son directeur M. Michaud et par ses collaborateurs, MM. Delaloye et Fauth, qui nous facilita grandement la tâche en mettant à notre disposition les locaux et les installations ainsi que leur expérience et leurs conseils.

Nous ne voudrions pas non plus passer sous silence l'aide apportée par la Fédération des Producteurs de fruits et légumes, qui par son secrétaire, M. Michelet, fit tout ce qui lui fut possible pour favoriser l'approvisionnement des Centres de pasteurisation en bonnes et en fruits.

Signalons aussi l'obligeance de MM. Ernest Ulrich, Jos. Spahr et Dr Amherdt qui ont facilité l'ouverture du compte en banque.

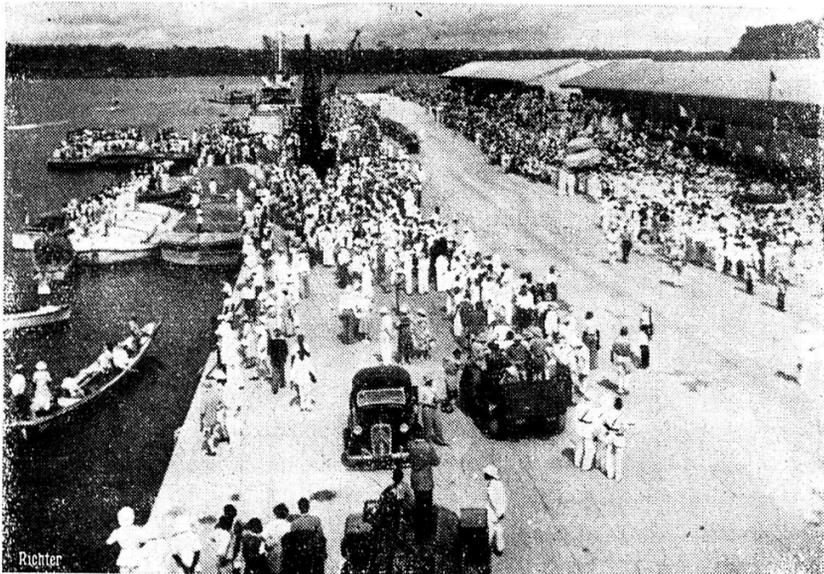
Félicitons toute l'équipe de la pasteurisation qui a été sur la brèche nuit et jour pendant plusieurs semaines. Un merci tout spécial à M. John Perrin du Centre ambulatoire de pasteurisation qui nous a dépanné sérieusement pendant les moments de grande presse.

Nous prions toutes ces personnes de trouver ici l'expression de notre gratitude, de celle de tous les producteurs qui ont pu ainsi utiliser leurs fruits tombés ou de choix inférieurs, ainsi que des nombreuses familles qui purent se procurer une boisson saine et bon marché.

Les résultats obtenus ont dépassés toutes les prévisions malgré l'interruption pendant les vendanges. Plus de 45,000 litres de jus de fruits ont été préparés. Notre but, qui était d'expérimenter sur une plus grande échelle le travail accompli par les initiateurs de la Pasteurisation en Valais, a été pleinement atteint. Nous avons pu faire nos expériences dans des conditions favorables et nous en sommes prêts à entreprendre l'installation définitive d'un Centre de pasteurisation fixe à Sion.

Pour cela il faut envisager la création d'une coopérative dont feront partie tous les intéressés à l'écoulement des fruits et des raisins du Valais, ainsi que toutes les personnes et les groupements économiques désirant se procurer une boisson saine et bon marché pour grands et petits. Nous en reparlerons prochainement.

Un nouveau port vient d'être construit sur la Côte d'Ivoire en Afrique



Cérémonie officielle de l'inauguration du nouveau port d'Abidjan, à laquelle un grand nombre de personnalités de la métropole avait été déléguées. En effet, la France vient de créer une superbe installation sur les côtes africaines, qui répondra grâce à sa conception moderne à tous les besoins de ce nouveau centre de commerce international.

**Conservateur
soutiens ton parti
en t'abonnant au « Nouvelliste »**

Jeune sommelière
présentant bien, est cherchée pour entrée de suite, éventuellement débutante, ainsi qu'une
JEUNE FILLE
pour travaux de ménage. Bon gain et congés réguliers. — Offres à O. Muller, Restaurant de l'Union, Noiraigue (Niel).
A vendre, dans le district d'Aigle, bon
bâtiment

Maçons
seraient engagés par l'entreprise A. Socchi, Draizes 75, Neuchâtel. Tél. (038) 5.37.08.
A la même adresse, on achèterait **BETONNEUSE** d'occasion.
Mariage
Vigneron très b. situation, fort. immob., célib., instruit, dés. conn. vue mariage, personne sans enf. aimant la campagne, de 30-37 ans, de b. moralité. — Offres s. ch. S. 3001 X. Publicitas, Sion.

A vendre quelques milliers forts plants de
pruniers
Myrobolan et abricotiers francs, calibrés. Prix intéressant.
Neury Bernard, hort., La Printanière, Saxon. Tél. (026) 6.23.15.
On cherche
jeune fille
propre et de confiance, sachant cuire, pour la tenue d'un ménage soigné. Entrée 1er mars. Italienne pas exclue.
Téléphoner au No 6.16.65, Mme César Bompard, « Le Manoir », Martigny.

On cherche
Jeune FILLE
honnête, pour aider au ménage, (pouvant coucher chez elle).
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 2572 S.
Famille de 4 personnes cherche
jeune fille
sérieuse et propre, pour aider au ménage. — Faire offres av. prétentions salaire sous chiffre P. 2591 S. Publicitas, Sion.

VENDEUSE
connaissant parfaitement la branche textile, ayant plusieurs années de pratique et munie d'un diplôme de couturière cherche place. Ecrire sous chiffre 66 à Publicitas, Martigny.

A louer Domestique
petite ferme, comprenant bâtiment d'habitation de 3 chambres, 1 cuisine, 1 salle de bain, 1 buanderie, 2 caves, rural, eau courante et électricité, et environ 3000 m2 de jardin fruitier.
A la même adresse, on demande un **garçon** de 15 à 16 ans pour légers travaux de campagne. Vie de famille. Entrée et gages à convenir.
S'adresser à **Granges Etienne**, concierge, Fully.

A vendre
pompe centrifuge
à haute pression, avec moteur électrique 6 HP accouplé sur chariot, pour l'irrigation. Le tout état de neuf.
M. Paschoud, agence agricole, Châtel-Saint-Denis. Tél. (021) 5.91.83.
A vendre
auto - tracteur
Fiat avec remorque, sort de révision complète, cause imprécise. S'adresser à Onésime Parvez, Muraz-Collombey.

Bonne récompense
à qui placerait père de famille, 30 ans, dans commerce ou industrie de la place de Sion.
Bon travailleur. Pourrait éventuellement s'occuper de petits travaux de bureau.
S'adresser sous chiffre P 2538 S Publicitas, Sion.

est demandé
dans ferme d'élevage avec pâturage. Forts gages.
Germain Jobin, Large-Journée, Les Bois (Franches-Montagnes). Tél. (039) 8.12.48.

A louer ou à vendre à la montagne, all. 700 m., une
épicerie
avec appartement. Eventuellement mariage avec le propriétaire, 56 ans, présentant bien.
Ecrire à Publicitas, Sion, s. chiffre P. 2528 S.
A vendre une
génisse
grise, portante pour le 24 février, ainsi que 20 m3 de FUMIER.
S'adr. à Richard Henri, Evionnaz.

A vendre une
charrue
« OH », No 0, en bon état, et un **CHAR** à ressorts avec mécanique et 2 bancs.
S'adresser à Henri Olloz, La Vinicole, Bex.

On cherche pour de suite une
sommelière
Offres avec certificats au Nouvelliste sous O. 7996. — A la même adresse, on cherche une **PERSONNE** pour le ménage, active et propre.
Jeune fille
honnête et aimant les enfants, est demandée pour travaux d'un ménage de deux personnes et 3 enfants.
Ecrire à Case postale 20578 à Martigny-Ville.

Du bon
fromage mi-gras
vieux, bien fait, 5 kg. fr. 2.90, 15 kg. fr. 3.80, meules de 20-25 kg. fr. 2.70 par kg.
Faites un essai! Envoyez contre remboursement, avec garantie de reprise
WALTER BACHMANN
fromages en gros, Lucerne 12 des meules tarées, avec réduction de prix d'environ 50 ct. par kg.

A vendre une forte
jument
et un **CHAR** 15 lignes, état de neuf; éventuellement échange contre bétail.
Pignal-Ducrey, Vouvy.

Séateurs
mod. spécial pour la vigne: 10 cm., Fr. 8.—; 20 cm. Fr. 9.—; 21 cm. Fr. 10.—; pr arboriculteurs: 19 cm., Fr. 4.50; 21 cm. 1/2, Fr. 6.—; 23 cm., Fr. 8.—; couteau Opinel: Fr. 1.—, Fr. 1.05, Fr. 1.10.
Ls ISCHY, Payerne, tél. 6.22.84
A vendre
balles d'épeautre
par wagons de 5 tonnes. Prix avantageux. Fritz Maeder et Cie, Zollbrück, Berne, Tél. 29.09.

Nous avisons également tous les amateurs de jus de fruits que nous mettrons prochainement en vente le stock que nous avons constitué pendant la campagne de pasteurisation de 1950. Prière de consulter le « Nouvelliste » ces jours prochains.

Le Comité provisoire.

Société valaisanne des Producteurs de Graines

Samedi dernier, la Société valaisanne des Producteurs de graines tenait ses assises annuelles dans la grande salle du Café-Restaurant de la Tour à Saillon, aimablement mise à sa disposition par M. Raphaël Roduit.

M. Arno Faiss, président, mena magistralement les débats de la partie administrative qui comprenait principalement: les nominations statutaires et l'adhésion de notre Société à l'Union des Producteurs valaisans (U.P.V.).

Le nouveau comité est composé de MM. Arno Faiss, de Fully, président; Roduit Hubert, Saillon, vice-président; René Granges, Fully, secrétaire-caissier. Membres: F. Carron, Fully; C. Rouiller, Martigny; G. Devanthey, Monthey; Stalder, Chamoson; Abel Carron, Fully (nouveau) et Bellwald de l'Ecole d'agriculture de Viège.

M. Gilbert Girouët, de Charrat, s'est retiré après avoir assumé pendant dix ans la charge de secrétaire-caissier. Il a bien mérité de notre Société et restera notre ami de toujours.

MM. Faiss et Roduit, respectivement président et vice-président, mirent l'accent sur les prix dérisoires qui ont été pratiqués pour les graines en 1950, leurs causes et les moyens propres à remédier à ce désastreux état de chose. Après toutes les déceptions qui avaient déjà accablé l'agriculture durant l'été 1950, les producteurs espéraient encore sur les graines pour pallier leurs déficits. Il a fallu vite déchanter. Les importations massives avaient dans ce secteur comme dans les autres détruit toutes les perspectives. Si bien que les producteurs de graines ont non seulement travaillé à perte (dans la moyenne) mais une partie de la récolte attend encore des amateurs. D'autant plus que celle-ci a été en général satisfaisante. Les deux orateurs arrivent à la même conclusion quant aux mesures aptes à redresser la situation: appel pressant à nos autorités pour leur demander pour nos graines:

1. La priorité d'écoulement sur les produits étrangers;
2. La garantie d'un prix rémunérateur pour les producteurs;
3. Le contrôle des marges commerciales.

Un exemple convaincra chacun de l'opportunité de ce 3e point:

Comparons les prix à la production et à la consommation de 1 kg. de graines de haricots « Cor des Alpes » durant les trois dernières années.

	Prix au producteur	Prix au consomm. comm.	Bénéfice du comm. en %	Baisse au product. en %	Baisse au consommat. en %
En 1948	Fr. 5.—	7.20	44 %	—	—
En 1949	Fr. 4.75	7.20	51,7 %	5 %	0
En 1950	Fr. 3.60	5.60	55,5 %	24,4 %	22,2 %

Ces chiffres indiquent éloquentement que les « pigeons » de l'aventure sont bien les producteurs et les consommateurs. Relevons que la commission paritaire pour la fixation des prix des graines est présidée par un représentant du Département de l'Economie publique.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour trouver la solution à ce mal chronique: l'union! qui fait la force, selon l'adage. Aussi, c'est à l'unanimité des membres présents que l'assemblée vota la demande d'adhésion à l'U.P.V. Notre société qui compte une centaine d'adhérents trouvera ainsi la force nécessaire pour faire valoir ses justes revendications en se faisant épauler aux commissions paritaires par un représentant de ce puissant groupement économique.

M. Hubert Roduit, notre vice-président, en même temps président de la commune de Saillon, nous convia à trinquer le verre de l'amitié offert par la Municipalité. Qu'il en soit remercié!

La partie récréative comprenait la présentation d'un film traitant de la lutte antiparasitaire et des projections de clichés en couleurs du plus haut intérêt professionnel voire touristique. Le tout commenté au fur et à mesure par M. René Hœn dont les profondes connaissances de nos nombreux problèmes font de lui un conférencier remarquable. Merci M. Hœn et à l'année prochaine.

R. G.

Chippis

POISSON D'AVRIL

Déjà nous voyons votre sourire sceptique! Que va-t-on essayer de nous faire croire en ce fameux 1er avril où il faut se méfier même de ses meilleurs amis?

Soyez sans crainte et pour une fois, crédules, Chippis vous offrira le dimanche 1er avril une distraction passionnante qui vous mettra à l'abri des téléphones douteux, des commissions urgentes et des questions saugrenues.

Sous les auspices du syndicat d'élevage de la race d'Hérens, se déroulera, dans le cadre imposé (Suite en 4e colonne)

Le Nouvelliste sportif



L'équipe de Daviaz, qui a brillamment gagné le relai des juniors (voir « Nouvelliste » de mardi). Encore toutes nos félicitations à nos fiers représentants.

FOOTBALL

Avant Espagne-Suisse

Dimanche, à Madrid, l'Espagne rencontrera la Suisse. Le match suscite un intérêt considérable car l'on a pas oublié dans la péninsule ibérique la magnifique tenue de nos représentants en face du Brésil.

Les pronostics, toutefois, sont en faveur de nos adversaires, mais l'on admet que le résultat sera serré. Les Espagnols ne sont pas certains de pouvoir passer le verrou défensif helvétique. Hélas! pour nous, Bocquet, blessé, ne sera pas du voyage. Comment se présentera notre team?

Vraisemblablement, Hug jouera dans les buts; Jucker de Bienne est prévu comme remplaçant; en arrière, Neury sera associé à Quinche, à moins qu'on choisisse Neukomm qui sera aussi du voyage. Ligne de demis habituelle avec Casali-Eggmann-Kernen; quant à la ligne d'attaque, celle qui a brillé contre la Suède et a joué contre l'Allemagne, sera certainement maintenue: Bickel-Antenen-Friedlaender-Bader et Fatton. Lanz et Vonlanthen II seront les remplaçants éventuels.

Rien à dire pour ces sélectionnés; ce sont bien nos meilleurs hommes. Tout au plus, fera-t-on quelque réserve pour Bader, non en raison de sa valeur individuelle, qui est reconnue, mais surtout du fait qu'il joue extrêmement rapide de notre adversaire. Or, l'on sait que quoique bon technicien, le Bâlois est assez lent. Nous aurions préféré voir à sa place Pasteur, sans doute le meilleur inter qui sache lancer Fatton.

Si rien ne craque chez nous (l'absence de Bocquet pose un problème que Gyger aurait peut-être résolu), nous pouvons escompter une bonne performance du onze à croix blanche. Les Espagnols sont fantasques, capables en un petit quart d'heure de transformer une défaite en déroute pour l'adversaire. Lors du récent Espagne-Portugal, en quelques minutes ils marquèrent trois buts consécutifs! Si nos hommes tiennent bon pendant cet inévitable assaut, ils pourront même envisager une victoire finale, qui permet d'envisager l'ensemble solide, homogène et travailleur que forme notre équipe nationale. Mais la partie sera difficile, l'extraordinaire ambiance des stades espagnols, qui rappelle celle de Rio, jouant un rôle non négligeable.

Le Championnat suisse

Lugano recevra Bellinzone et Chiasso se rendra à Zurich. C'est la raison pour laquelle nous ne trouvons aucun joueur de ces 4 clubs dans notre équipe nationale pour l'Espagne. Dommage, car un Oberer en bonne forme constitue un sérieux danger pour l'adversaire. Nous verrons à Zurich si les Tessinois entendent encore jouer un rôle en vue dans ce championnat. Les locaux se sont signalés en effet par de beaux succès et ils deviennent menaçants. Quant à Bellinzone, s'il parvient à revenir de Lugano avec 1 point, il devra s'estimer satisfait.

A propos des retraits d'équipe

Le F. C. St-Maurice vient de retirer officiellement sa deuxième équipe du championnat. C'est regrettable, d'autant plus regrettable que la première marche bien et qu'elle va aborder ainsi le deuxième tour « sans réserves » ou tant s'en faut.

Nous sommes étonné de la répétition de tels faits faisant suite bien souvent à des forfaits.

Il y a là un malaise indiscutable qui pose naturellement un problème assez complexe. On peut, toutefois, faire une constatation générale. Certains joueurs n'ont plus le respect des engagements. Pour eux, faire partie d'une équipe est un jeu où ils sont gagnants à coup sûr! Le désintéressement est vite à leur porte; plusieurs défaites successives achèvent leur déroute. Pour d'autres, le football est une affaire d'humeur. Un jour ils seront les premiers au rendez-vous; un autre jour, sans excuse, ils ne se présenteront pas, pourtant régulièrement convoqués.

La tâche des dirigeants devient bien compliquée. Le nombre des joueurs ne permet pas, bien souvent, de prendre les sanctions souhaitables. On patiente dans l'espoir que le temps arrangera les choses. Puis l'on se trouve un jour devant une telle situation que la dernière solution est inévitable.

Il faut agir en profondeur; à commencer par les juniors! Régulièrement convoqué et malheureusement empêché, un joueur doit avoir le tact d'en avertir le ou les responsables. C'est une question de politesse et de savoir-vivre.

Il faut écarter les « brebis galeuses ». Ici, il n'y a pas de remèdes. Ce sont pour la plupart des in-

guérissables; raison de plus pour les empêcher de contaminer les autres.

Il appartient naturellement aux dirigeants de clubs de voir où est le mal et d'y apporter remède. Mais on agit trop souvent à la légère, sans assurance pour l'avenir. Le calendrier est difficile à établir; il est bouleversé par des retraits d'équipes; le championnat risque de perdre considérablement d'intérêt et finit bien souvent dans l'indifférence générale.

Contre les forfaits, les retraits d'équipes, le comité cantonal de l'A. V. F. a pris des mesures sévères; des amendes les sanctionnent. Les clubs les supportent, mais le mal hélas! ne semble pas en régression s'il paraît momentanément stoppé.

E. U.

Première Ligue

Programme complet avec: Central-Vevey; Stade Lausanne-Martigny; Ambrosiana-La Tour; Malley-Nyon; Montreux-International.

Si Malley n'a rien à craindre de Nyon, Vevey par contre, à Fribourg, devra se méfier. Lutte indécise à Montreux où les locaux se défendent avec acharnement. La Tour devrait battre Ambrosiana. Le choc Stade-Martigny est important. Vainqueurs, nos représentants pourraient respirer car l'écart deviendrait sérieux, 2 points seulement séparant actuellement les deux rivaux. Faisons confiance aux Octoduriens qui semblent être bien partis à l'assaut de ce deuxième tour.

En Valais

Pour la Coupe Valaisanne, les 4 matches suivants sont au programme: Viège-Châteaufort; Chamoson-Chippis; Sierre II-Martigny II; St-Léonard I-Vernayaz I.

Les rescapés de 3e Ligue auront affaire à forte partie. Chamoson est encore le plus fortuné; sur son terrain, il peut espérer passer ce cap difficile. Les autres résisteront de leur mieux, mais la logique commande de prévoir leurs défaites. Que Sierre se méfie pourtant de Martigny II, tombeur de vedettes!

Pour le championnat suisse: St-Gingolph-Vernayaz II.

TIR

Scillon

SOCIÉTÉ DE TIR « LE MUVERAN »

La Société de tir « Le Muveran », Saillon, a le plaisir d'annoncer à tous les amis tireurs qu'à l'occasion de l'inauguration de son nouveau stand elle organise une fête de tir les 8 et 15 juillet 1951.

Les travaux de préparation vont bon train et le comité pourra communiquer prochainement le programme détaillé de cette grande manifestation sportive.

Que les fervents de ce noble sport retiennent donc ces dates qui leur permettront de passer d'agréables journées dans notre vieux bourg mécréval.

Le Comité.

Radio-Programme

Jeudi 15 février

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour!... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Deux polkas de Johann Strauss. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 L'écran sonore.

18 h. Le plat du jour. 18 h. 10 Petite symphonie, Gounod. 18 h. 30 Les mystères de l'art. 18 h. 40 Petit concert Bach. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 La Chaîne du Bonheur. 20 h. Le feuilleton radiophonique. 20 h. 30 La vie en rose. 21 h. 15 Les témoins invisibles. 21 h. 30 Concert par l'Orchestre du Studio. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir!...

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Musique légère. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 7 h. 10 Le programme. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Musique légère. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Musique populaire.

18 h. Musique légère. 18 h. 40 Cycle de causeries. 19 h. Variations, Beethoven. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Heure. Informations. Echo du temps. 20 h. Reportage. 22 h. Informations. 11 heure. 22 h. 05 Radio-Orchestre.

sant des usines, un grand match de reine où vous pourrez admirer les plus beaux spécimens de la région.

Match surprise où le comité d'organisation est, pour une fois, sorti des chemins battus et a créé pour vous du nouveau, de l'original.

Retenez cette date, citez-le à vos amis, et venez tous à Chippis le 1er avril.

Le comité.

St-Maurice

Les 80 ans de l'« Agaunoise »

Notre fanfare municipale fête cette année le 80e anniversaire de sa fondation.

Le premier concert de l'année, ordinairement réservé aux Autorités, aux membres honoraires et passifs et aux invités, sera, à cette occasion offert gratuitement à toute la population de notre bonne ville et environs, dimanche soir 18 février, dès 20 h. 30, à la Salle de gymnastique.

Nous donnerons samedi le programme de choix de cette soirée. Un beau film passe sur l'écran du Roxy, dès vendredi soir déjà. Il y a donc possibilité de satisfaire... tous les goûts, en prenant ses dispositions.

Disparition d'un ouvrier valaisan

Un drame mystérieux au barrage du Châtelot près de La Chaux-de-Fonds

La police de La Chaux-de-Fonds enquête sur un drame mystérieux qui s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi au barrage du Châtelot.

En effet, on a retrouvé sur le sol une large marre de sang et on apprenait en même temps qu'un ouvrier, d'origine valaisanne, avait disparu. Durant toute la journée de mardi, les ouvriers du barrage ont été interrogés, mais l'enquête n'a pas encore abouti. On suppose qu'une rixe aura éclaté dans la nuit de dimanche à lundi ou qu'un règlement de comptes sera intervenu entre deux ou plusieurs ouvriers qui se seront ensuite débarrassés du corps en le jetant dans la rivière. Les recherches effectuées dans le Doubs n'ont encore donné aucun résultat.

Après les brillants exploits de nos skieurs à Adelboden

Le lendemain de la clôture des concours nationaux de ski, M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, a adressé la lettre suivante à M. Vital Renggli, président de l'Association valaisanne des clubs de ski, lettre qui met en relief, comme il se doit, la magnifique tenue de nos skieurs à Adelboden.

Monsieur le Président,

Les concours nationaux de ski qui viennent de se terminer ont montré une fois de plus le courage, l'endurance et la valeur de nos coureurs valaisans.

C'est avec une légitime fierté que tous ceux qui s'intéressent à la cause du sport et de la préparation physique de notre jeunesse ont salué les succès de nos as de Saas-Fee, de Zermatt, de Montanacrans, de Daviaz et d'ailleurs encore.

Une partie du mérite en revient certainement au comité de l'Association valaisanne des clubs de ski, c'est-à-dire à vous-même et à vos collaborateurs.

Permettez-moi, en ma qualité de chef du Département chargé d'encourager et de soutenir tout ce qui se fait en faveur du développement physique de nos jeunes, de vous remercier et de vous féliciter.

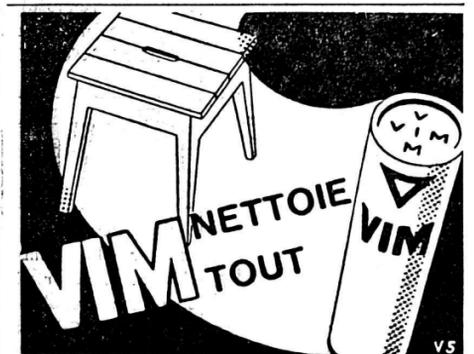
Je vous prie de transmettre mes chaleureux compliments à tous les skieurs qui ont fait flotter bien haut à Adelboden les couleurs du Valais et de croire, Monsieur le Président, à mes meilleurs sentiments.

Le chef du Département de l'Instruction publique: Cyr. Pitteloud.

Après une bagarre

(Inf. part.) Le tribunal d'Hérens-Conthey, présidé par M. Mariéthoz, juge-instructeur, s'est occupé d'une bagarre qui éclata entre jeunes gens d'Ardon à la sortie d'un établissement public. Le nommé Léon N. a frappé César G. et lui a occasionné des blessures assez graves.

Le ministère public était représenté par Me Abel Delaloye. Les accusés avaient confié leur dé-



O.C.
ne me
fait
pas peur

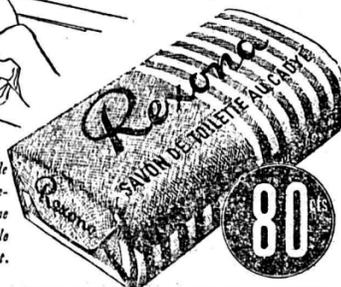


Je sais que mon corps, été comme hiver, évapore au moins 1/4 de litre à 2 litres par jour et que, comme toute personne en bonne santé, je suis en proie à l'OC, cette pénible odeur du corps et de transpiration. C'est pourquoi je me lave tout le corps avec REXONA, le nouveau savon de toilette et de bain.

REXONA contient du Cady — mélange d'essences végétales rares — qui a la merveilleuse propriété de bannir la pénible OC, et de nettoyer et rafraîchir le corps en même temps. Et tout cela pour 80 ct. seulement, le prix d'un bon savon de toilette. Pour le bien-être de votre famille, pour vous présenter avec assurance



Le savon de toilette et de bain, doux et agréablement parfumé, d'une efficacité remarquable pour les soins du teint.



adoptez la nouvelle savonnette

Rexona

qui prévient OC
OC = ODOR CORPORIS
(odeur de transpiration)

UN MODELE DE MARQUE DÉPOSÉE WALT & ESCHLE S.A. BAILE

BLANC

Drix inespérés

- ESSUIE-MAINS pur coton, largeur 40 cm., le mètre 0.95
- ESSUIE-MAINS, pur fil, largeur 50 cm., le mètre 2.25
- LINGES CUISINE, pur fil, à carreaux, larg. 45 cm. le mètre 2.50
- LINGES TOILETTE, pur fil, ourlets à jours, dimensions 48-80 cm., le linge 2.95
- LINGES EPONGE couleurs, qualités supérieures, dimensions 50-100 cm., le linge 4.50
- DRAPS DE LIT, coton blanchi, double chaîne, ourlets bourdon, la pièce 14.50
- LINGES CUISINE, pur coton, à carreaux, dimensions 40-80 cm., le linge 0.95
- ESSUIE-MAINS, mi-fil, dimensions 44-88 cm., le linge 1.95
- LINGES NIDS D'ABEILLES blancs, bords couleurs, dim. 45-90 cm., le linge 1.95
- LINGES EPONGE, blancs, bords couleurs, dimensions 40-80 cm., le linge 2.75
- FOURRES DUVET, basin, très belle qualité, dimensions 120-150 cm., la pièce 12.50
- DRAPS DE LIT, coton écru, forte qualité, dimensions 200-270 cm., la pièce 10.75

CHEZ LE GRAND SPECIALISTE

COMPTOIR DES TISSUS
VEVEY

AMEUBLEMENTS

Robert MATHIEU, menuiserie-ébénisterie, Tél. 3.64.48
AU PASSAGE DU CINÉMA, ST-MAURICE
(magasin Tél. 3.64.17)

Meubles divers, linoléums, tapis, rideaux, etc.
Agencements en tous genres pour restaurants, Magasins, etc. — Projets et devis sur demande

IWO - JIMA

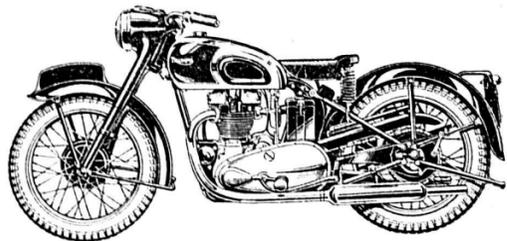
(J'avais un camarade)

le film qui fait sensation partout

Une œuvre titanessque avec l'acteur John WAYNE, un « dur » auquel les femmes ne résistent pas

Tous les soirs, AU CORSO, MARTIGNY

TRIUMPH



une moto de classe

Les Anglais prétendent qu'elle est la meilleure moto du monde. Question d'appréciation. Nous dirons qu'elle est à tous points de vue une machine de qualité, de grande puissance et de remarquable endurance. Nous vous donnerons, volontiers tous détails techniques sans engagement.

Etablissement RUPP - Vevey
Tél. 5.28.13

Type	a. sus. arr.	s. sus. arr.
6 T	600 cc — 2 cyl. 3150.—	2935.—
T 100	500 cc — 2 cyl. 3150.—	2935.—
5 T	500 cc — 2 cyl. 3040.—	2830.—
3 T	350 cc — 2 cyl. 2780.—	2570.—

Icha compris — Facilités de paiement

Maçons qualifiés

sont demandés tout de suite pour travaux dans la région de Lavey.
Losinger et Co, S. A. — Tél. (025) 3.65.95.

Motofaucheuses „Rapid“

à vendre d'occasion

- 1 de 5 CV., 2 couteaux, 3 vitesses Fr. 1600.—
- 1 de 6 CV., 4 couteaux, 4 vitesses, roues pneus, timon, siège, chaînes à neige, prise de force, Fr. 2400.—
- 1 de 6 CV., 2 couteaux, 4 vitesses, timon, siège, remorque et bossette, pneus, le tout en très bon état. S'adr. à Jean Durier, repr. Bucher Guyer, Val-d'Illiez.

TAXIS

GARAGE ABBET - GOEGEL
Tél. 3.63.67 ST-MAURICE Tél. 3.63.67

Atelier de réparations

Meubles modernes et Literies soignées

chez

Widmann Frères - Sion

Fabrique et Magasins de Ventes
seulement au sommet du Grand-Pont

Grande Cidrerie vaudoise cherche pour le Bas-Valais (principalement les districts de Monthey, Saint-Maurice et Martigny) et éventuellement le district vaudois d'Aigle, représentant régional

Possibilité pour personne bien connue, (agriculteur, arboriculteur ou artisan) disposant de temps, à côté de ses affaires, de se faire un beau gain accessoire. Carte rose et abonnement CFF ou participation sur moto. Pas de dépôt, la maison disposant d'un parc de camions suffisant. Provision élevée.
Seules les personnes actives et ayant vraiment l'intention de travailler sérieusement une vingtaine de villages sont priées de faire leurs offres sous chiffre P. 21-1 Yv. à Publicitas, Yverdon.

Vaches

A vendre 3 bonnes vaches laitières, Fellay Hercule, Versegères, Bagnes.

personne

sachant cuisiner et faire le ménage. Vie de famille. Café de la Frontière, Versoix (Genève).

camion

Studebaker modèle 1948, M 16-19 CV., 3-4 tonnes, pont bâché et surbaissé. Eventuellement facilités de paiements. Offres sous K 125 Sch Poste restante, Lausanne-Ouest.

CHALET

cherché pour juillet, éventuellement août, Val d'Hérens ou Anniviers (2 couples, 4 enfants 2 à 9 ans); cuisinière électrique, linge et vaisselle. A. Devenoges, Av. de Morges 17, Lausanne.

Tous se réjouissent du bon

miel artificiel

Bidon 4 1/2 kg. Fr. 10.50
Bidon 12 1/2 kg. Fr. 25.—
Envois prompts.
Veri Zürcher, Malans (Gr.)

Mototrebuis Ruedin

nouveau modèle, livrables rapidement. Le représentant, M. Marcel Jaquier, Sierre, tél. 5.17.30, a toujours des occasions provenant d'échange. Tracteurs Diesel ou benzine depuis Fr. 6000.—.

motofaucheuse „Rapid“

petit modèle. Revisée, garantie. Prix Fr. 1050.—, livrable de suite. S'adresser sous chiffre P 2533 S Publicitas, Sion.

On demande 3 effectives ayant de la pratique, chez Gustave Dupraz, Blonay sur Vevey (Vaud).

Jeunes gens Jeunes filles

seraient engagés de suite ou pour date à convenir par : Fabrique de Cadrans, Avenir 36, Le Locle.

Agriculteurs...

- A vendre :
 - 1 chariot sur pneus, avec frein, pour traction animale, modèle pratique.
 - 1 char à 1 cheval, force 13 lignes, à 1 mécanique, comme neuf.
 - 1 scie à ruban, bâti métallique, volant de 700 mm., sur roulement à billes, à l'état de neuf.
 - 1 moulin à marteau
 - 2 coupe-racines morceleur « Glouton » pour marche au moteur.
 - 1 herse à champs à 1 cheval.
 - 1 charrue « Brabant » Ko 1, complète, avec rasettes.
 - 1 pompe à purin à moteur et 3 pompes à purin à bras.
 - 1 série de coupe-racines, hache-paille et meules à aiguiser, pour marche à bras ou moteur.
- Ces machines sont en excellent état et cédées à prix avantageux

C. DUGON, machines agricoles, BEX
Téléphone 5.22.48

pension-famille

à Montreux.
Reprise du mobilier et installation Fr. 5,000.— au comptant, loyer Fr. 2,500.—
Ecrire sous chiffre 68 au Journal de Montreux.

On demande dans ferme avec pâturage, près de Courgenay,

VACHER

pour 12 vaches et 6 génisses. — Faire offres en indiquant prétention de salaire à Louis Migy, Derrière Monterri, Poste, Cornol.

On cherche pour de suite

2 peintres

qualifiés. Place stable.
W. Hetzel, maître peintre diplômé, Grenchen (Soleure).
Tél. 8.50.81.

fille de cuisine

On cherche Personne 30 à 46 ans, dans ménage av. enfants. — S'adresser au Nouvelliste sous C. 7999.

jeune fille

On demande, pour tout de suite ou date à convenir, pour aider à la cuisine et pour les chambres.
S'adresser à l'Hôtel Erguel, St-Imier, J.-B.

JEUNES OUVRIERES

Adresser offres écrites au Service du personnel de Marc Favre et Co, S. A., rue de l'Allée 23, Bienne.

fense à Me Travalletti et Me Riedmatten, avocats à Sion. Le jugement suivant a été rendu : Léon N. est condamné à 200 francs d'amende et César G. à cent francs.

Souscription du „Nouvelliste“ en faveur des victimes des avalanches

REPORT Fr. 5559.80

Julien Roduit, Clinique St-Amé, St-Maurice	5.—
M. s. f., Iséables	5.—
Ski-Club « Salentin », Evionnaz	20.—
Luc Claivaz, Le Trétien	5.—
Anonyme, St-Maurice	3.—
Anonyme, Miex	5.—
Benjamin Roch, Bouveret	10.—
Caisse maladie chrét.-soc. suisse, Monthey	25.—
Lugon-Jordan, Vernayaz	10.—
Juillard Camille, Saxon	10.—
Nançoz Albert, Clarens	5.—
René Terrettaz, nég., Levron	50.—
Rémy Claivaz, Salvan	20.—
Gross Joseph, Le Trétien	5.—
Famille A. Coquoz, Finhaut	15.—
Vve Charles Vouilloz, Vernayaz	10.—
Magasins Pannatier, Vernayaz	25.—
Morisod Mathilde, Troistorrens	4.—
D. J. Sarclentz, Nendaz	10.—
Monique Gillioz, Monthey	5.—
Association des maîtres de gymnastique du Valais romand	100.—
Borgeat Albéric, Vernayaz	10.—
Paroisse (représ. théâtre) et commune Salvan	614.—
Anonyme, Martigny-Croix	4.—
A. Bourgeois, Les Valettes, Bovermier	10.—
Joseph Faibellaz, père, Vernayaz	7.—
Arthur Fiabani, Vernayaz	5.—
Anonyme, Salvan	5.—
Joseph Gualino, Martigny	20.—
Anonyme, Les Marécottes	5.—
Clerc Joseph-Marie, Monthey	10.—
Anonyme, Villette, Bagnes	3.—
Sylvain Chervaz, Muraz-Collombey	10.—
Anonyme, St-Maurice	5.—
Roserens Francis, Massongex	5.—
Clément Trombert, Val d'Illicz	5.—

TOTAL à ce jour Fr. 6624.80

Nous avons annoncé que notre souscription en faveur des victimes des avalanches se terminerait aujourd'hui le 15. Après les nouvelles catastrophes qui ont ravagé surtout le Tessin et encore les Grisons, et pour répondre à l'appel de la Croix-Rouge, nous croyons de notre devoir de prolonger cette souscription jusqu'à la fin du mois de février. La population qui a déjà admirablement manifesté son extrême compassion pour les sinistrés ne restera certainement pas insensible à ce nouvel appel.

Comme nous l'avons déjà dit, ce n'est pas l'importance du don qui compte, mais le geste.

Les malheureux qui ont vu leur famille décimée et leur foyer détruit méritent, aujourd'hui comme hier, les secours moraux et matériels, si petits soient-ils.

La Rédaction.

UN EBOULEMENT PRES DE GRANGES

(Inf. part.) Un éboulement s'est produit la nuit dernière à environ 500 mètres de la gare de Granges. La route Granges-Chermignon est coupée. On procède actuellement à rétablir la situation.

CEUX QUI S'EN VONT

(Inf. part.) On annonce de Zermatt le décès de Mme Barara Taugwalder, qui s'en est allée après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 74 ans. Le défunt était la mère de Me Emile Taugwalder, avocat et député à Sion, auquel nous adressons nos condoléances émues.

LE DIRECTEUR DE LA BRASSERIE VALAISANNE DANS UN TORRENT

(Inf. part.) M. Hans Zaugg, directeur de la Brasserie valaisanne, se promenait vendredi matin près de la Borgne, quand il fut victime d'une attaque et tomba dans le torrent. On le trouva quelques instants plus tard inanimé, la tête heureusement hors de l'eau. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital du district à Sion. D'après le diagnostic du Dr Siervo, son état est grave.

Jouer avec le feu

A-t-on remarqué dans la correspondance : « Re-traite virile » parue dernièrement, que c'est jouer avec le feu de l'enfer que de se contenter de l'essentiel de la religion, du strict minimum à fai-

(Suite en quatrième colonne.)

Vous avez pris froid?



soulage rapidement

Dernière heure

Au procès des fortifications LE REQUISITOIRE CONTINUE

BERNE, 14 février. (Ag.) — A l'audience de mercredi matin du procès des fortins, le colonel Farner, accéteur, a poursuivi son réquisitoire contre les représentants de la direction générale des travaux accusés. Il a examiné les divers points de l'accusation et a abandonné toute accusation dans un certain nombre de cas contre des officiers inculpés, en tenant compte des résultats des interrogatoires. En ce qui concerne le colonel Guggisber, l'accusation s'est effondrée sur toute la ligne, de sorte qu'il peut ici, « en toute conscience », proposer un acquittement et il regrette seulement que l'on n'en soit pas arrivé à cette conclusion déjà au cours de l'enquête préliminaire. Il propose également l'acquiescement du lieutenant Pedrini et il conclut en requérant les peines suivantes:

Le colonel von Gunten doit être reconnu coupable d'insubordination réitérée, article 61 du code pénal militaire, violation réitérée des devoirs de service, art. 72, mise en danger en violant par négligence les règles de la construction, art. 229, et puni de 12 mois d'emprisonnement.

Le colonel Fein doit être reconnu coupable des mêmes délits et condamné à une peine de 9 mois de prison.

Le premier lieutenant Daucher doit être reconnu coupable des mêmes délits et puni d'une peine de 4 mois d'emprisonnement.

Comme circonstances atténuantes, il faut tenir compte des bons renseignements obtenus au sujet des trois officiers qui n'envisageaient pas un intérêt personnel, ainsi que des conditions difficiles.

LA SCISSION CHEZ LES COMMUNISTES ITALIENS S'ACCENTUE

ROME, 14 février. (AFP.) — De nouvelles défections sont signalées par la presse dans les rangs communistes. Ainsi à Rotello, dans la région de Campobasso, M. Arduino Massa, conseiller municipal, a démissionné du parti communiste tandis que plusieurs travailleurs agricoles ont abandonné la CGT d'inspiration communiste pour s'inscrire aux syndicats libres.

L'Inde et les événements du Thibet PAS DE NEGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVEC PEKIN

LA NOUVELLE DELHI, 14 février. (Reuter.) — A la Chambre indienne, un député a demandé si les troupes chinoises qui ont occupé le Tibet oriental ont violé la frontière des Indes. Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Keskar, a répondu que les soldats chinois ont envahi la ville de Rima située en territoire indien, mais ont quitté immédiatement le territoire après avoir constaté leur erreur. M. Keskar a ajouté que l'occupation du Tibet oriental n'a pas porté atteinte aux intérêts de l'Inde. Il n'y a en conséquence aucune raison d'engager des négociations diplomatiques avec Pékin à ce sujet.

Pour lutter contre la fièvre aphteuse DISPOSITIONS SPECIALES A LA FRONTIERE FRANÇAISE

BERNE, 14 février. — Vu l'extension et le caractère très virulent de la fièvre aphteuse sur territoire français des dispositions de protection sont prises le long de la frontière franco-suisse depuis le bureau de douane de Champéry (Valais) jusqu'à celui d'Huningstrasse, à Bâle.

Dans les Alpes italiennes Les avalanches ont fait 9 victimes

MILAN, 14 février. — A Monte Spluga, près de la frontière italo-suisse, une avalanche a détruit deux maisons et une cabane des gardes-frontières. On craint que deux personnes n'aient péri. La couche de neige est de onze mètres à Monte Spluga.

Depuis dimanche, neuf personnes ont été tuées par des avalanches, dans les Alpes italiennes. Mardi et mercredi, de nombreuses avalanches sont descendues, isolant des villages et coupant les communications, dans plusieurs régions de l'Italie du nord. Les inondations de ces derniers jours ont causé des inondations au home d'enfants de Breggia. Menacé par les eaux, il a dû être évacué, et une trentaine d'enfants mis en sécurité. A Venise, un garçonnet de onze ans a été projeté dans le canal où il s'est noyé.

DERNIERES NOUVELLES DE LA SITUATION A AIROLO

GOESCHENEN, 14 février. — Plusieurs des familles évacuées d'Airolo à Göschenen sont parties pour Bâle, Kunsnacht, Altdorf et d'autres localités de la Suisse allemande où elles ont trouvé abri chez des parents. Le moral et la santé de ces gens sont très bons.

Mercredi matin le maire d'Airolo, accompagné du secrétaire et du curé sont partis pour Airolo où ils ont constaté qu'une énorme crevasse avait été creusée au-dessus de la Vallascia par l'avalanche meurtrière. Les victimes ont été déposées dans des cercueils de zing qui reposent à la maison de commune. Leurs obsèques auront lieu une fois le danger disparu. Tous les hameaux d'Airolo (Nante, Valle, Medrano, etc.) sont maintenant hors de danger.

Les entretiens franco-italiens se sont déroulés dans Une atmosphère de cordialité et de confiance

SANTA MARGHERITA, 14 février. — Le communiqué publié aux termes de la conférence franco-italienne relève en particulier que les quatre ministres ont constaté que l'état du monde exige de la part des nations occidentales et particulièrement des pays du pacte atlantique, la ferme résolution de maintenir une solidarité intime en vue de faire échec à toute manœuvre destinée à désagréger l'unité atlantique. Convaincus que c'est dans cette voie seulement que pourra être sauvegardée la paix dont le maintien est leur objectif commun, de même que celui de leurs alliés, ils ont convenu de résoudre d'un commun accord les problèmes qui se poseront dans le cadre atlantique pour l'organisation de la défense commune et pour le réarmement commun qu'ils entendent poursuivre avec la plus grande énergie.

En ce qui concerne l'armée européenne, les ministres ont constaté l'intérêt considérable que présente la conférence qui va s'ouvrir à ce sujet à Paris. L'union de l'Europe dans laquelle l'Allemagne démocratique trouvera sa place, constituée, en effet, dans la pensée des ministres, un des objectifs essentiels.

Les ministres ont été unanimes à souhaiter que l'Italie soit admise à l'ONU, le plus tôt possible. Ils ont échangé leurs vues sur les questions qui pourront être posées au cours de la prochaine conférence des quatre ministres des affaires étrangères.

Les ministres ont reconnu la nécessité pour leurs deux gouvernements de rester en contact au moyen notamment d'échanges d'informations et de consultations périodiques.

Le communiqué souligne l'atmosphère de cordialité et de confiance qui a régné au cours de la conférence.

Les hostilités en Corée

NOUVELLES CONCENTRATIONS DE TROUPES COMMUNISTES

FRONT CENTRAL DE COREE, 14 février. — La garnison de la ville de Hipyong, dont les forces chinoises tentent de s'emparer depuis la nuit dernière, a repoussé dans la matinée et le début de l'après-midi (heure locale) de « faibles attaques » de l'ennemi.

D'autre part, une unité alliée protégeant le repli des éléments qui ont évacué lundi la ville de Hoengsong, a été violemment attaquée aujourd'hui par un régiment chinois à 5 km. au nord-ouest de Wonju. Dans le même secteur, une forte colonne ennemie se déplaçant en direction du sud, le long des rives du fleuve Som, a subi des pertes « exceptionnellement élevées » ce matin, à la suite de l'action incessante des chasseurs alliés. Le porte-parole du 10^e corps a déclaré que, pour une fois, il n'était pas exagéré de dire que dans le lit du fleuve coulaient des flots de sang.

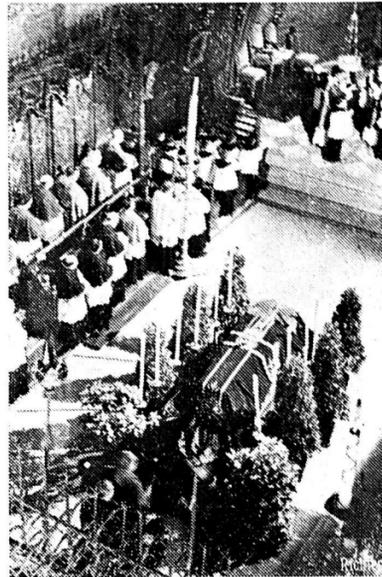
Cependant, les observations aériennes signalent de nouvelles concentrations de troupes ennemies dans le secteur du nord-ouest et à l'ouest de Wonju, laissant prévoir la poursuite de l'offensive communiste.

UN CAMP MILITAIRE COMMUNISTE ANEANTI

TOKIO, 14 février. (AFP.) — Un grand camp militaire communiste près de Tockchon, dans le nord de la Corée, a été anéanti aujourd'hui par 22 fortresses, qui lancèrent 220 tonnes de bombes explosives et incendiaires, annonce un communiqué de l'aviation. Les trois premières formations de B-20 ont été attaquées par des chasseurs communistes d'un type non spécifié.

Débarquement en force

FUSAN, 14 février. — Les fusiliers marins sud-coréens ont effectué un débarquement en force près de Wosan mercredi après-midi, sur la côte orientale de Corée, selon des sources émanant de la marine des Nations Unies.



Les obsèques de l'abbé Bovet à Fribourg

La cérémonie à l'intérieur de la cathédrale de St-Nicolas, une foule nombreuse était accourue pour rendre hommage à la dépouille mortelle de l'abbé et de nombreuses personnalités représentant le clergé, le Conseil fédéral, le gouvernement et l'armée assistaient à la manifestation

re et à éviter pour ne pas se damner. Les paraboles de Notre-Seigneur, consignées dans l'Evangile, — auxquelles la dite correspondance fait allusion — ne sont-elles pas un formidable cri de « gare à vous » si vous ne voulez éviter que les délits graves et n'accomplir que les devoirs formellement prescrits.

Les paraboles en question ne mettent-elles pas en enfer... et le riche égoïste, et le serviteur qui n'a pas fait valoir son talent — malgré qu'il ne l'a pas gaspillé — et le sarmant et le figuier qui n'ont pas produit de fruit?

Gare donc à qui ne met pas à profit les moyens de sanctification que Dieu met à sa disposition. Gare à qui fait la sourde oreille au commandement qui résume et ordonne tous les devoirs : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces ». Gare donc à ceux qui se contentent du strict nécessaire.

Voix dans le désert.

Dans le val d'Entremont Films documentaires et culturels

Dans le cadre des échanges culturels entre les Amériques et l'Europe occidentale, M. James M. Macfarland, consul des U. S. A. à Genève, chargé de presse et d'affaires culturelles, a eu l'heureuse initiative d'inaugurer une tournée de projections cinématographiques en Suisse. Pour la Suisse romande celle-ci débutera en Valais par la vallée d'Entremont.

Il n'est certainement pas inutile de préciser que ces films n'ont aucun caractère de propagande soit politique soit militaire. Il s'agit plutôt de projections traitant des sujets les plus divers, tels que agriculture, élevage du bétail, lutte contre les maladies, en particulier la tuberculose, ou, dans un cadre plus général, l'école en Amérique, la vie d'un citoyen moyen, les jeux d'hiver, la poursuite des icebergs, New-York, etc., etc.

Certaines de ces bandes, qui sont toutes sonores et parlées français, sont, en plus, en couleur.

Aujourd'hui ces projections débiteront à Bourg-St-Pierre, à 15 h. pour les écoles et à 20 h. pour les adultes. Vendredi ce sera le tour de Liddes, également à 15 h. et 20 h.

La séance de la soirée sera différente de celle de l'après-midi et l'entrée gratuite.

Prochainement nous publierons la suite de ce programme de projections cinématographiques.

Nous sommes persuadés que notre population montagnarde fera un accueil chaleureux à cette initiative.

Bibliographie

L'huile de foie de requin...

... n'est peut-être pas aussi délectable qu'un jus de pamplemousse ou qu'un verre de bon blanc. Il n'en reste pas moins que, comme l'élixir-frère que l'on tire de la morue, l'huile de foie de requin est très riche en vitamines A, qui facilitent grandement la croissance. Mais on ne rencontre pas des requins dans les gorges du Trient, ni dans celles du Seyon ou de l'Orbe. C'est en Floride qu'on le chasse, au couteau, à la chaîne ou à la ligne. Industrie ou sport, cette chasse est extrêmement spectaculaire ; elle fait l'objet d'un reportage du plus vif intérêt que publie cette semaine POUR TOUS, le plus riche des hebdomadaires romands.

La famille Albert IMSAND-FAVRE, à Bramois, très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, exprime à tous leur reconnaissance émue.

CAMPARI
l'apéritif